



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES *Bassée-Montois*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CRTE signature 18.10.2021

Publié le 19 octobre 2021



Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique, économique dans les territoires, le Gouvernement a proposé aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : Le contrat de relance et de transition écologique (CRTE).

Le CRTE, signé avec les intercommunalités pour la durée du mandat (2020-2026), illustre la généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'État et les collectivités territoriales.